

# Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la



## Jeunesse Fédération Syndicale Unitaire

*Secrétariat Régional Grand-Ouest  
14 rue Papu 35000 RENNES*

*Tél : 06.34.04.57.85 ou 06.24.14.93.58  
Mail : [snpespj-grandouest@hotmail.fr](mailto:snpespj-grandouest@hotmail.fr)*



## Déclaration préliminaire au CSA du 28 mars 2024

Le ministère chargé des Finances, publie en février 2024, un décret portant annulation pour un montant de 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant prévus par la loi de Finances. Ceci confirme une fois encore le renoncement de ce gouvernement à faire face aux crises sociales. Quelle gabegie, une fois de plus, le gouvernement a surestimé les prévisions de croissance. Encore une fois c'est le peuple qui fera les frais de cette politique d'austérité avec toujours moins d'école, toujours moins de prévention, toujours moins de services publics, toujours moins de santé, toujours moins de politiques sociales. La fracture sociale ne se creuse plus, elle est béante.

Les professionnels de la PJJ sont d'autant plus confrontés à cette misère sociale grandissante, le bilan est catastrophique.

Sans compter les conséquences de ces coupes budgétaires sur les conditions de travail des personnels de la fonction publique et le manque de moyens alloués à la prise en charge des usagers.

C'est dans ce contexte que vous nous convoquez sur la question du BOP 2024 qui ne laisse pas d'espoir d'amélioration sur la prise en charge des familles et des jeunes les plus en difficultés.

Outre les annonces de restrictions budgétaires présentées dans les documents préparatoires à ce CSA, les personnels apprennent avec émoi et consternation les coupes drastiques sur les budgets de fonctionnement des services.

Comment tenir décemment cette instance de dialogue social sans avoir de documents clairs et explicites sur les moyens dévolus à chaque service ? Et bien entendu, mis à jour.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, aucune économie n'est entendable lorsqu'il s'agit d'avoir les moyens nécessaires à l'accompagnement éducatif et à la prévention auprès des publics les plus démunis.

Pour ces raisons, nous ne siégerons pas à ce CSA.

Ajoutons que notre investissement en tant qu'élus des personnels est toujours autant méprisé à tous les échelons hiérarchiques et que nous sommes encore dans l'attente de l'octroi de véritables allègements qui ne pénaliserait pas les services.